

parlons
culture
LE GUIDE PRATIQUE

LA CULTURE À GLAND

01 Politique culturelle de la Ville de Gland

01.01 Présentation générale

01.02 Les trois axes de la politique culturelle

02 Subventions

02.01 Soutiens financiers de la Ville de Gland

02.02 Soutiens financiers extérieurs

03 Promotion culturelle

03.01 Le site internet culturel et sa page Instagram

03.02 Les lieux d'exposition et de création

04 Manifestations

01 Politique culturelle de la Ville de Gland

01.01 Présentation générale

**THÉÂTRE
DE GRAND-CHAMP**

CULTURE
PÔLE ADMINISTRATIF
PROMOTION CULTURELLE



BIBLIOTHÈQUE

AFFAIRES SOCIALES
PÔLE LOGEMENT
PÔLE SOCIAL
PROMOTION DE LA SANTÉ

01 Politique culturelle de la Ville de Gland

01.01 Présentation générale

AXES DE POLITIQUE CULTURELLE

Faciliter et encourager l'accès à la culture

Cœur d'une vie culturelle, la facilité d'accès est essentielle : il s'agit à la fois de disposer d'une offre variée, inclusive et financièrement accessible. L'accès à la culture est d'ailleurs favorisé dès le plus jeune âge grâce à diverses actions menées à la Bibliothèque, au Théâtre et à travers la ville.

Encourager et promouvoir la création artistique, les projets culturels et soutenir la formation artistique

Les mesures d'accompagnement et de soutien permettent de stimuler et d'encourager la création artistique comme socioculturelle. La promotion culturelle participe aussi directement à cet encouragement.

Ancrer la culture sur le territoire tant à travers des lieux dédiés que grâce à des projets de culture mobile

Le concept de culture mobile permet véritablement de faire se rencontrer les objets, les sujets culturels et la population, d'intégrer la vie quotidienne, de la rendre facile d'accès et familière.

Cadre légal

Règlement de la commission culturelle
de la commune de Gland
(15 mai 2002)

Directives relatives à l'aide individuelle à
la formation artistique

Règlement concernant le
subventionnement des études musicales
(17 août 2015)

Directives relatives aux subventions
culturelles ponctuelles
(2015)

Directives relatives aux subventions
culturelles annuelles
(2015)

Règlement concernant le pourcentage
culturel
(En cours)

Règlement concernant le fonds des
œuvres d'art
(En cours)

01 Politique culturelle de la Ville de Gland

01.02 Les trois axes de la politique culturelle

Faciliter et encourager l'accès à la culture

Carte culture Caritas

Afterwork au Théâtre

Il était une fois le violon

Pass'Famille

Passculture

L'Âbo

Partenariat avec les écoles

Gratuité de la bibliothèque

Partenariat Écoute voir

Accessibilité à mobilité réduite

Emprunte ton théâtre

Cinéma Open Air

Été en ville

FOLG

Navibouq'

Encourager et promouvoir la création artistique, les projets culturels et soutenir la formation artistique

Soutiens financiers

- Subvention annuelle
- Subvention ponctuelle
- Aide individuelle à la formation artistique
- Subvention pour études musicales
- Bourse d'aide à la création

Soutiens organisationnels, promotionnels et dans la communication

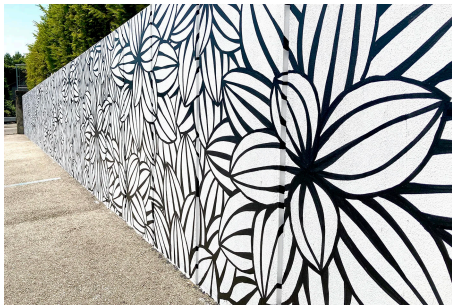
- Sac artistique
- sors.gland.ch
- La Pépinière
- La Mezzanine
- Parlons culture
- Affichage culturel

01 Politique culturelle de la Ville de Gland

01.02 Les trois axes de la politique culturelle

Ancrer la culture sur le territoire tant à travers des lieux dédiés que grâce à des projets de culture mobile

Art en ville :



Stillo Noir



Ignazio Bettua

Sentier historique :



Boîtes à livres :



Carabouquin :



02 Subventions

02.01 Soutiens financiers de la Ville de Gland

Subvention culturelle ponctuelle

Les subventions ponctuelles visent principalement à soutenir la création artistique professionnelle, les projets d'animation culturelle innovants ou faisant preuve d'originalité et la diffusion du travail des artistes. Toutes les disciplines sont susceptibles d'être soutenues, et la complémentarité des projets est un objectif.

Subvention culturelle annuelle

Les subventions annuelles permettent de soutenir les efforts de développement et de diversité culturels, portés par des entités, des acteurs culturels dans des domaines variés et complémentaires. Dans le cadre du budget annuel, la Commune octroie des subventions et garanties de déficit à une dizaine d'associations, partenaires culturels de la Ville de Gland.

Bourse d'aide à la création

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Ville de Gland par le biais du Service de la culture met au concours des bourses d'aide à la création artistique. Il s'agit d'apporter un soutien concret et stimulant aux artistes professionnels, de favoriser leurs projets de création comme de valoriser le tissu culturel local.

Subvention pour études musicales

Elle s'adresse aux Glandois jusqu'à 20 ans révolus et, à titre exceptionnel, jusqu'à 25 ans s'ils suivent une formation professionnelle ou des études et qu'ils suivent le cursus d'études musicales menant au certificat de fin d'études non professionnelles de la musique

Aide individuelle à la formation artistique

La Ville de Gland propose depuis la rentrée 2024 une subvention communale de CHF 200.- par enfant et par an visant à faciliter l'accès à la formation artistique des jeunes.

Pour plus d'informations, consultez le site internet

[Accès à la page dédiée sur le site sors.gland.ch](https://www.sors.gland.ch)

02 Subventions

02.02 Soutiens financiers extérieurs

Soutiens d'organismes privés

Une dizaine d'organismes privés de la région proposent des soutiens, bourses ou subventions pour aider des artistes de tous les domaines à créer ou diffuser leur pratique artistique.

Vous trouverez la liste des organismes offrants un soutien dans le document détaillé.

Soutiens du canton de Vaud

Dans le cadre de sa politique culturelle, le canton de Vaud propose de nombreuses bourses et soutiens financiers dans les domaines suivants :

Arts de la scène – Arts visuels – Création numérique – Littérature –
Musique – Pluridisciplinaires – Sensibilisation, médiation et accessibilité –
Patrimoine – Équipement technique des lieux culturels

Soutiens fédéraux

La Confédération met également au concours de nombreux soutiens.
Domaines concernés :

Culture cinématographique – demande de réinvestissement des
bonifications Succès Cinéma – Enregistrement – Exploitation et pluralité –
Formation musicale et culture populaire – Mesures compensatoires MEDIA –
Promotion de l'investissement dans la cinématographie en Suisse –
Promotion des langues – Renforcement de la participation culturelle

Pour plus d'informations, consultez le site internet

[Accès à la page dédiée sur le site sors.gland.ch](https://sors.gland.ch)

03 Promotion culturelle

03.01 Le site internet culturel et sa page Instagram

sors.gland.ch

@sors.gland

Le site internet sors.gland.ch et son pendant Instagram permettent de valoriser les événements culturels portés par la ville ou par ses acteurs, ainsi que de valoriser les projets culturels, promouvoir les artistes et les associations locales.



Le site va être réactualisé prochainement.

METTRE EN LIGNE VOS ÉVÉNEMENTS

Depuis le bouton "SOUMETTRE MON ÉVÉNEMENT" dans l'espace agenda du site internet ou en contactant culture@gland.ch

- Image(s)
- Texte de description
- Dates exactes (jour(s), heures de début et de fin)
- Lieu
- Information de contact (téléphone, site, email, etc)

ESPACES DE PRÉSENTATION EN LIGNE

Espaces de présentation dédiés aux artistes et associations

Si vous le souhaitez vous pouvez nous transmettre des informations à jour :

Pour les artistes :

- Photo portrait
- Liens (sites internet, email, Instagram)
- Courte biographie
- Description et photos du/des projet(s) en lien avec la Ville de Gland

Pour les associations :

- Lien (site internet ou autre)
- Courte description des activités ou du but de l'association

Pour plus d'informations, consultez le site internet

[Accès à la page dédiée sur le site sors.gland.ch](https://sors.gland.ch)

03 Promotion culturelle

03.02 Les lieux d'exposition et de création



Marco Scorti

La Pépinière

Créée en 2016, par le Service de la culture et le Service de l'enfance et de la jeunesse de la Ville de Gland, la Pépinière a pour vocation d'offrir aux jeunes et aux artistes un espace de vie, de socialisation et de création. Elle se compose de plusieurs espaces séparés et communs, lesquels sont attribués sur candidature.



Sarah Bovet

La Mezzanine

La Mezzanine est un lieu d'exposition ouvert lors des événements qui ont lieu au Théâtre de Grand-Champ. Il permet de mettre en avant les artistes ayant un lien privilégié avec la Ville de Gland

04 Manifestations

Organiser sa manifestation

Manifestations

Toutes les manifestations organisées à Gland – rassemblements, cortèges, spectacles, conférences, soirées, expositions, évènements sportifs, etc. – doivent être au bénéfice d'une autorisation communale. Dans certains cas, une autorisation cantonale peut être nécessaire en sus.

Pour toute demande concernant l'organisation d'une manifestation en ville de Gland, le Secrétariat du Service à la population (SPOP) est votre répondant unique. Ce dernier coordonne votre manifestation avec l'ensemble des services communaux et cantonaux, ainsi qu'avec la Municipalité.

Délais

L'annonce d'une manifestation doit se faire 3 mois à l'avance. Il est important de noter qu'une fois la manifestation annoncée, le projet ne peut plus être modifié.

Autorisations

Vous devez déposer une demande d'autorisation cantonale si votre manifestation remplit au moins une des conditions suivantes :

- Vente de boissons alcoolisées.
- Réunion de 100 personnes (sur toute sa durée).
- Emprise sur le domaine public.

Si votre événement n'est pas concerné par l'un de ces points, une autorisation communale suffit.

Pour tous les projets culturels en cours d'élaboration, le Service de la culture et des affaires sociales offre :

- Un éventuel soutien financier
- De la visibilité sur le site internet culturel : sors.gland.ch
- Des appels à projets et mises au concours ponctuels

Toutes les informations complémentaires sont disponibles sur le site de la Ville

[Accès à la marche à suivre du SPOP](#)